



# Procès-verbal

## Assemblée Générale LFP – 8 juin 2018

Date 8 juin 2018

Auteur Didier QUILLOT

Référence LFP.PV.AG.2018.06.08.

Réunion du 8 juin 2018

Présidente Nathalie BOY DE LA TOUR

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

### **Clubs professionnels de Ligue 1 Conforama**

AMIENS (Bernard JOANNIN), ANGERS (Bertrand BAUDAIRE, mandat), BORDEAUX (Olivier LETANG, Rennes, mandat), CAEN (Gilles SERGENT), DIJON (Olivier DELCOURT), GUINGAMP (Bertrand DESPLAT), LILLE (Marc INGLA, mandat), LYON (Jean-Michel AULAS), MARSEILLE (Jacques-Henri EYRAUD), MONACO (Nicolas HOLVECK, mandat), MONTPELLIER (Laurent NICOLLIN), NANTES (Bernard CAIAZZO, Saint Etienne, mandat), NICE (Nicolas HOLVECK, Monaco, mandat), NIMES (Rani ASSAF), PARIS (Victoriano MELERO, mandat), REIMS (Jean-Pierre CAILLOT), RENNES (Olivier LETANG), SAINT-ETIENNE (Bernard CAIAZZO), STRASBOURG (Marc KELLER), TOULOUSE (Victoriano MELERO, Paris, mandat).

### **Clubs professionnels de Domino's Ligue 2**

AUXERRE (Francis GRAILLE), BEZIERS (Gérard ROCQUET), BREST (Pascal ROBERT, mandat), CHATEAUROUX (Olivier DELCOURT, Dijon, mandat), CLERMONT (Bertrand DESPLAT, Guingamp, mandat), GAZELEC AJACCIO (Olivier MINICONI), GRENOBLE (Marc KELLER, Strasbourg, mandat), LE HAVRE (Pascal ROBERT, Le Havre, mandat), LENS (Arnaud POUILLE, mandat), LORIENT (Olivier MINICONI, GFC Ajaccio, mandat), METZ (Laurent NICOLLIN, Metz, mandat), NIORT (Jean-Pierre CAILLOT, Reims, mandat), ORLEANS (Philippe BOUTRON), PARIS FC (Jean-Michel AULAS, Lyon, mandat), SOCHAUX (Emmanuel DESPLATS, mandat).

**SAFE** : José DIAS - **SNAAF** : Alain BELSOEUR - **UNFP** : Philippe PIAT.

AC AJACCIO, NANCY, RED STAR, TROYES, VALENCIENNES.

Excusés

Assistent BOURG PERONNAS (Gilles Garnier), US QUEVILLY ROUEN (Michel MALLET).

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR.

MM. Philippe DIALLO, Raymond DOMENECH, Patrick RAZUREL, Alain GUERRINI, Didier QUILLOT.

MM. Jérôme BELAYGUE, Bruno BELGODERE, Sébastien CAZALI, Mathieu FICOT, Olivier JAUBERT, Olivier IMBERT, Arnaud ROUGER.

Mmes Stéphanie BOURDAIS, Nadjette BECHACHE, Sandy CHANDELIER, Marie-Hélène PATRY.



# Procès-verbal

## Assemblée Générale LFP – 8 juin 2018

L'assemblée générale réunissant au moins la moitié de ses membres représentant au moins les 4/7<sup>èmes</sup> des voix, la séance est ouverte.

### 1. Adoption du précédent procès-verbal

L'Assemblée Générale,

adopte à l'unanimité le procès-verbal du 14 décembre 2017.

### 2. Révision du règlement de la Direction Nationale de Contrôle et de Gestion

L'Assemblée Générale,

adopte à l'unanimité l'ensemble des propositions de modifications du règlement de la DNCG qui prévoient :

- l'extension de compétence de la DNCG Fédérale à la situation financière et l'accompagnement des clubs de D1 Futsal ;
- le changement de calendrier de production des arrêtés de comptes non plus au 31 mars mais au 10 avril de l'année N+1 ;
- la suppression de la production de la DADS ; l'obligation de produire la DADS est supprimée pour les clubs amateurs et les clubs disputant le Championnat de France Féminin de D1, comme pour les clubs professionnels.

L'ensemble de ces modifications sont annexées au présent PV.

### 3. Validation du Règlement Intérieur Audiovisuel

L'Assemblée Générale,

après avoir entendu le Directeur Général Exécutif de la LFP présenter les modifications apportées au Règlement Intérieur Audiovisuel (RIA) de la Ligue 1 et ratifiées en Conseil d'Administration le 7 juin 2018,

adopte à l'unanimité le nouveau RIA pour les saisons 2020/2021 est suivante.

Le RIA ainsi adopté est annexé au présent PV.



# Procès-verbal

Assemblée Générale LFP – 8 juin 2018

## 4. Rapport moral et d'activités 2017/2018

Mme Nathalie BOY DE LA TOUR, Présidente de la LFP, et M. Didier QUILLOT, Directeur Général Exécutif de la LFP, présente le rapport moral et d'activités de la saison 2017/2018.

La présentation du rapport est effectuée en 5 points majeurs

1. Rappel des objectifs
2. Bilan des compétitions
3. Bilan développement commercial
4. Bilan financier
5. Bilan communication et RSE

Sur la saison 2017/2018, le bilan est particulièrement positif et surtout en ligne avec les objectifs assignés dans le cadre de la définition du plan stratégique de la LFP.

Concernant les compétitions, tous les records sont tombés avec le plus grand nombre de buts depuis 1982/83 pour la Ligue 1 Conforama et depuis 1992/1993 pour la Domino's Ligue 2, les affluences et les audiences sont également en forte hausse. La seule ombre au tableau concerne l'accroissement très important de l'usage d'engins pyrotechniques dans tribunes même si ce phénomène ne concerne que très peu de clubs. Il faut rappeler que 2/3 des fumigènes sont allumés dans 4 clubs seulement. Ce phénomène doit continuer à être combattu par tous.

Concernant le développement commercial, la saison a évidemment été marquée par le lancement de l'appel d'offres des droits audiovisuels de la Ligue 1 Conforama pour 4 saisons à partir de 2020/2021. Avec 1153 M€ le succès de cette procédure anticipée marque la saison avec une hausse du chiffre d'affaire de plus de 60% alors qu'il reste encore deux lots à commercialiser. Un nouvel opérateur espagnol interviendra donc sur le marché français aux côtés de beIN SPORTS et de Free. Au-delà du territoire national, les droits internationaux sont aussi en croissance avec des accords importants signés avec l'Afrique Subsaharienne et la Chine.

Concernant la dimension financière, le chiffre d'affaire du football professionnel est aussi en croissance avec 2,16 milliard d'euros réalisés (transferts inclus), les investissements sont significatifs avec l'arrivée de nouveaux investisseurs et les clubs français sont actifs en termes d'achats sur le marché des transferts. Cette forte croissance permet aussi la consolidation des fondamentaux puisque les fonds propres des clubs affichent une progression de 21% et s'élèvent à 1042 M€. Quant à lui, l'endettement diminue en se réduisant de 14% avec – 71 M€.

Concernant les actions de communication et de RSE, le bilan est aussi largement positif avec une nette progression de l'intérêt pour la Ligue 1 Conforama dans le public, le lancement d'un programme national « Révélons nos talents » en partenariat avec les clubs, le recensement des actions RSE pour la deuxième saison consécutive et la création d'une nouvelle signature pour la Ligue 1 Conforama « La Ligue des Talents » qui donne lieu à un manifeste pour aider à sa diffusion et sa compréhension.



# Procès-verbal

## Assemblée Générale LFP – 8 juin 2018

L'Assemblée Générale,

Après de chaleureux remerciements et de sincères félicitations pour l'action conduite par sa Présidente et son Directeur Générale Exécutif au cours de la saison 2017/2018, Adopte à l'unanimité le Rapport moral et d'activité présenté et annexé au présent PV.

### 5. Assistance vidéo à l'arbitrage

L'Assemblée Générale,

Entend les représentants de la DTA faire un point sur l'assistance vidéo à l'arbitrage autour des points suivants :

- un bilan sur les deux saisons d'expérimentation qui s'inscrit dans un cahier des charges très strict et très précis en termes d'obligation ;
- une analyse de l'étude de l'IFAB qui au mois de mars 2018, a autorisé officiellement, dans les lois du jeu, l'utilisation de l'assistance vidéo ;
- les principes techniques de la VAR,
- la communication dans les stades, qui est une priorité pour les instances.

L'ensemble de la présentation effectuée par les représentants de la DTA est annexée au présent PV et sera adressé à tous les clubs.

### 6. Présentation du plan d'action médical

L'Assemblée Générale,

Entend le docteur Emmanuel ORHANT, Directeur Médical de la FFF, exposer un bilan des incidents relevés et la typologie des blessures rencontrées au cours de la dernière saison,

Le Dr Emmanuel ORHANT indique également que l'obligation en matière de présence d'un médecin compétent en réanimation pendant les matchs doit s'entendre désormais sur les phases d'échauffement avant-match.

Enfin, une présentation est effectuée pour rappeler la nécessité d'un meilleur suivi des commotions cérébrales et la mise en place d'un protocole de prise en charge dédié, mais aussi, l'utilité en matière de prévention que représente l'extension du suivi biologique et cardiologique dans les centres de formation.

L'ensemble de la présentation effectuée le Docteur Emmanuel ORHANT est annexée au présent PV et sera adressé à tous les clubs.



# Procès-verbal

Assemblée Générale LFP – 8 juin 2018

## 7. Composition du Conseil d'Administration : date de la prochaine Assemblée Générale Elective

L'Assemblée Générale,

Prend note, compte tenu de la vacance d'un certain nombre de sièges de représentants des clubs de Ligue 1 et de Ligue 2 au Conseil d'Administration, de la nécessité, en application de l'article 21 bis des statuts de la LFP, d'organiser une Assemblée Générale Elective qui se déroulera le 20 juillet 2018 à Paris.

## 8. Intervention de M. Jean-Michel AULAS

L'Assemblée Générale,

Entend M. Jean-Michel AULAS intervenant au nom et pour le compte de M. Noël LE GRAET, Président de la FFF,

Le discours de M. Jean-Michel AULAS est reproduit ci-après :

*« Je l'avais déjà intégré lors du Conseil d'Administration de la Ligue hier, puisque j'avais ce privilège.*

*Je voudrais tout d'abord vous dire au nom du Président Le Graët qu'il va bien, il est en pleine forme ; La bonne nouvelle est qu'il va très bien, la moins bonne nouvelle est que je le représente. Cela étant, comme je sais que quand on participe à cette Assemblée, on a tous envie de clôturer vite, je serai extrêmement dense au travers des informations qu'il m'a communiquées et chargé de vous transmettre.*

*Tout d'abord, je voudrais m'adresser à Laurent, à Olivier, son frère, et à Colette, pour dire que cette Assemblée est dans un cadre formidable, avec la convivialité qui permet de donner du sens à nos relations entre dirigeants de club. Le fait que, symboliquement, cette Assemblée soit là nous a fait chaud au cœur ; hier soir, nous étions tous extrêmement sensibles. Encore un grand merci à toi, Laurent, d'avoir organisé de manière extrêmement conviviale et sympathique cette Assemblée.*

*Le deuxième message s'adresse à Nathalie, ainsi qu'à Didier – et j'ajouterai Mathieu qui a participé efficacement à cette négociation des droits télé –, pour dire que la Fédération se réjouit de cette réalisation. Bravo à toute l'équipe de la Ligue d'avoir réussi, dans un contexte incertain, après avoir attendu le moment propice, quelque chose de formidable, qui va permettre aux clubs et d'une manière générale au football professionnel et à tout le football de se développer de manière efficace.*

*Troisième message pour vous donner un certain nombre d'informations concernant la Fédération. J'ai la chance, avec Nathalie, Michel et Marc, de participer à ce COMEX de la Fédération, qui est un COMEX uni. Nous pouvons tous ici en attester,*



# Procès-verbal

## Assemblée Générale LFP – 8 juin 2018

*les réunions se déroulent de manière extrêmement constructive, chacun a sa mission face à un certain nombre d'objectifs précis. Nous progressons avec un objectif, qui se matérialise aujourd'hui, de convergence avec le football professionnel et de faire en sorte que le foot soit un, foot amateur, Fédération et foot professionnel, et que toutes les décisions que nous prenons soient aussi dans les perspectives du football professionnel. Avec cette représentation de quatre membres qui sont issus directement et indirectement de la Ligue professionnelle, nous faisons un excellent travail.*

*La Fédération, sur le plan marketing, sous l'impulsion de Florence Hardouin, première femme à siéger aussi au COMEX de l'UEFA, fait un travail formidable. Je peux vous annoncer officiellement que le budget de la Fédération au travers des contrats qui viennent d'être signés sera équilibré pour les cinq ans à venir ; c'est un progrès extraordinaire, c'est la traduction d'une modernité et d'une efficacité en matière de développement commercial qui font de la Fédération aussi un acteur extrêmement solide sur ces bases, permettant d'investir pour le football amateur avec la création de toute une série de nouveaux centres de préformation, de donner et d'embaucher des éducateurs – Raymond est présent, il y sera évidemment sensible –, qui donne au football professionnel aussi la possibilité de bénéficier de cette valeur ajoutée indispensable quand on développe, comme nous le faisons, un certain nombre de clubs.*

*Nous avons beaucoup apprécié, et je remercie Pascal Garibian, Fredy Fautrel et tous les membres de la DTA qui sont intervenus, cette évolution de l'arbitrage. Je suis un fervent partisan de cet arbitrage et je pense, compte tenu de la qualité des présentations qui nous ont été faites ce matin et de la qualité des intervenants, que c'est un bien formidable pour le football professionnel d'avoir pris cette décision. La Fédération est évidemment tout à fait favorable aussi à cette orientation.*

*Un point un peu plus marquant que m'a demandé de traduire Noël est le côté fumigènes. Nathalie l'a rappelé, Noël Le Graët et la Fédération sont très inquiets, non seulement sur le plan de l'image, mais aussi parce que nous avons été interpellés par l'UEFA, et dans l'attribution d'un certain nombre de grandes manifestations qui sont en cours d'obtention, on nous a fait remarquer que si nous n'arrivions pas, au travers de la Ligue et donc de la Fédération, à maîtriser, ce qui est un point inquiétant au travers du développement d'un certain nombre d'organisations ultra, ces fumigènes, nous aurions des difficultés à obtenir l'organisation de grandes manifestations. D'autres pays ont eu ces soucis et ont pris le taureau par les cornes et, avec un certain nombre de décisions extrêmement fermes, ont obtenu des résultats. Noël insiste auprès de vous, de nous-mêmes, dirigeants de club, pour que nous résolvions ce sujet, qui n'est pas uniquement un sujet d'image pour la Ligue 1 et la Ligue 2.*

*Je souhaite également vous dire, et ce sera peut-être le point de convergence sur le futur, que la Fédération est très fière d'organiser le Mondial des moins de 20 ans féminins en Bretagne, qui démarrera incessamment sous peu avec un certain nombre de sites et d'engagements très précis.*



# Procès-verbal

Assemblée Générale LFP – 8 juin 2018

*Nous avons hier, et, là aussi, je représentais le Président, lancé le point de démarrage de la Coupe du Monde féminine de l'année prochaine. Nous sommes à un an, 365 jours, de cette Coupe du Monde, qui sera très importante sur le plan de l'animation, du savoir-faire de la Fédération et de la Ligue, mais aussi sur le plan de l'ambition sportive, parce que c'est une opportunité fantastique que nos filles rattrapent les garçons. Tout le monde rêve d'un 1998 qui serait l'année prochaine en France.*

*Autre point, sur les féminines, la création par la Fédération et le COMEX de la semaine dernière, à l'égal des garçons, d'un Trophée des Champions qui se déroulera pour la première fois en août de cette année entre le champion de France et le vainqueur de la Coupe de France, décision qui permettra de rendre tout à fait paritaires et équilibrés les garçons et les filles.*

*Dernier point : le lancement de la Coupe du Monde. Nous sommes tous derrière cette équipe de France, Noël est avec l'équipe de France, il arrivera à Lyon cet après-midi pour le match France-USA, que nous suivrons tous, et pour certains avec un petit pincement au cœur, dans un très joli stade.*

*La Fédération a bien travaillé aussi, félicite la Ligue et tous ses intervenants. Nous sommes parfaitement à l'unisson d'une collaboration foot professionnel et foot amateur.*

*Je m'arrête là, parce qu'il est déjà bien tard. Merci. »*

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 13h00

**La Présidente,  
Nathalie BOY DE LA TOUR**

**Le Directeur Général Exécutif,  
Didier QUILLOT**